OCOM M324.01 – CONSTRUIRE UN ABRI IMPROVISÉ

1. **Rendement.** Construire un abri improvisé.

2. **Conditions**

   a. Éléments fournis :

      (1) une trousse de survie,

      (2) de la ficelle,

      (3) un couteau de poche,

      (4) un tapis de sol,

      (5) de la supervision, et

      (6) de l'aide au besoin.

   b. Éléments non permis : S.O.

   c. Conditions environnementales : Un environnement de campagne pendant les heures de clarté, pendant un EEC – bivouac – lors d'une fin de semaine.

3. **Norme.** Le cadet doit construire un abri improvisé, y compris :

   a. choisir un des types d'abri suivants :

      (1) un abri fait d'un arbre plié,

      (2) un abri en appentis de style poncho,

      (3) un abri de branchages, et

      (4) un abri de racines; et

   b. construire l'abri choisi en utilisant un tapis de sol au lieu d'un toit de branchages.

4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Choisir un emplacement pour l'abri, y compris : a. les considérations du terrain, y compris : 1. choisir un endroit assez grand pour l'abri, 2. choisir un endroit qui est surélevé et qui permet un bon drainage, et 3. identifier les endroits abrités qui fournissent une protection contre le vent, la pluie et le soleil; b. les considérations de l'emplacement, y compris : 1. la proximité d'une source d'eau, 2. la proximité d'une source de combustible, 3. la proximité du matériel de construction,	Exposé interactif	25 min	C2-004 (p. 96 et 97)

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-703/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-703-PG-002/A-CR-CCP-703-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	4. la proximité des sentiers et des tanières d'animaux, 5. un emplacement qui est visible des airs, et 6. une entrée qui est à l'abri du vent et, de préférence, qui fait face au sud; et c. le temps requis pour construire l'abri.			
PE2	Démontrer la façon de construire un abri de survie pour deux personnes et demander au cadet et son partenaire de construire un des suivants : a. un abri fait d'un arbre plié, b. un abri en appentis de style poncho, c. un abri de branchages, et d. un abri de racines.	Démonstration et exécution	60 min	C2-008 (p. 244 à 250)

5. **Durée**

a.	Introduction/Conclusion :	5 min
b.	Exposé interactif :	25 min
c.	Démonstration et exécution :	60 min
d.	Total :	90 min

6. **Justification**

a. L'exposé interactif a été choisi pour le PE 1 afin de présenter les facteurs à prendre en considération au moment de choisir un emplacement pour construire un abri improvisé et de présenter les renseignements généraux.

b. La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour le PE 2, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer la façon de construire des abris de survie, tout en donnant aux cadets l'occasion de se pratiquer sous supervision.

7. **Documents de référence**

a. C2-004 (ISBN 1-896713-00-9) Tawrell, P. (1996). *Camping and Wilderness Survival, The Ultimate Outdoors Book*. Green Valley, Ontario, Paul Tawrell.

b. C2-008 (ISBN 0-00-653140-7) Wiseman, J. (1999). *The SAS Survival Handbook*. Hammersmith, Londres, HarperCollins Publishers.

8. **Matériel d'instruction**

a. une trousse de survie,

b. de la ficelle,

c. un couteau de poche, et

d. un tapis de sol.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-703/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-703-PG-002/A-CR-CCP-703-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

9. **Matériel d’apprentissage**

   a. une trousse de survie,

   b. de la ficelle,

   c. un couteau de poche, et

   d. un tapis de sol.

10. **Modalités de contrôle.** Cet OCOM est évalué conformément aux indications du chapitre 3, annexe B, appendice 7 (COREN de l’OREN 324 COCOM 01).

11. **Remarques**

   a. Avant de donner cette leçon, l’instructeur doit trouver un exemple de chaque type d’abri.

   b. Il est entendu que les différences saisonnières et l’emplacement peuvent restreindre la capacité de construire tous les abris mentionnés. Il faut donc fournir aux cadets autant d’exemples visuels que possible.

   c. Cet OCOM doit être enseignée dans le cadre de l’EEC – bivouac prévu.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-703/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-703-PG-002/A-CR-CCP-703-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-703/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-703-PG-002/A-CR-CCP-703-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.